

DESTINATAIRES : Membres du personnel, gestionnaires et médecins
du CISSS des Laurentides

EXPÉDITEUR : Sylvain Pomerleau, directeur général adjoint - Programme santé
physique générale et spécialisée, de l'enseignement et de la
recherche

DATE : 26 août 2020

OBJET : **DISTRIBUTION DES MASQUES DE PROCÉDURE**

Une évaluation des lieux de distribution de masques de procédure est faite régulièrement afin de rendre disponibles cet équipement de protection en fonction des besoins des équipes.

Bien que le masque de procédure ne soit pas en pénurie, nous demandons à chaque personne de ne prendre qu'**un seul masque à la fois**, lorsque nécessaire et uniquement pour répondre au besoin immédiat.

Nous vous rappelons qu'au moment de quitter, il est important de vous laver les mains, retirer et jeter le masque de procédure, et de vous laver les mains de nouveau. Vous pourrez prendre un nouveau masque lors de votre retour dans l'installation.

Nous vous remercions de respecter cette pratique qui facilitera la gestion des quantités pour vos collègues qui en sont responsables.